

# **RAPPORTS du Commissaire aux Comptes**

*Exercice clos le 31 décembre 2024*

*Assemblée générale du 06 octobre 2025*

**Association ARACHNIMA ART ET ECHANGE**  
***33, rue de la Course***  
***67000 STRASBOURG***

---

**Rapports du commissaire aux comptes  
Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024**

N° SIRET : 422 044 156 00046

APE : 9499Z

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



# **RAPPORT du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

*Exercice clos le 31 décembre 2024*

*Assemblée générale du 06 octobre 2025*

**Association ARACHNIMA ART ET ECHANGE**  
*33, rue de la Course*  
**67000 STRASBOURG**

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2024**

A Mesdames et Messieurs les membres de l'Association **ARACHNIMA ART ET ECHANGE**

### **Présentation des documents de synthèse**

Les comptes annuels de l'exercice 2024 font apparaître un total de produits d'exploitation de 224 425 €, un résultat d'exploitation déficitaire de -16 506 € ainsi qu'un résultat net déficitaire de -16 506 €.

Les fonds associatifs au 31.12.2024 s'élèvent à 11 363 €. Le total du bilan arrêté au 31.12.2024 s'élève à 33 320 €.

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale en date du 19 juin 2023 et confirmée par ma lettre de mission du 20 juin 2024, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **ARACHNIMA ART ET ECHANGE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**Je certifie que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et annexés au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.**

#### **FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01.01.2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 (anciennement L. 823-9) et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.**

### FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Présidence d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 (anciennement L.823-10-1) du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

#### **FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG,  
le 19 septembre 2025



  
**FINAFEN AUDIT EIRL FRANK NAFFIEN**  
Représenté par Frank NAFFIEN,  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Colmar*

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden - 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860







**COMPTE DE RESULTAT**

◆  
**BILAN**

◆  
**ANNEXES**

**Association ARACHNIMA ART ET ECHANGE**  
33, rue de la Course  
67200 STRASBOURG

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## **COMPTE DE RESULTAT**

**du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024**

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	165	175
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	33 700	40 260
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	190 560	200 700
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits		4	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>224 425</b>	<b>241 139</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	117 074	121 239
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 683	1 274
	Salaires et traitements	85 900	78 405
	Charges sociales	33 496	38 840
	Dotation aux amortissements et dépréciations	729	1 786
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	48	377	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>240 931</b>	<b>241 921</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(16 506)</b>	<b>(782)</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(16 506)</b>	<b>(782)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(16 506)</b>	<b>(782)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>224 425</b>	<b>241 139</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>240 931</b>	<b>241 921</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(16 506)</b>	<b>(782)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			14 139
Prestations en nature			14 400
Bénévolat			<b>28 539</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			14 139
Mise à disposition gratuite de biens			14 400
Prestations			14 400
Personnel bénévole			<b>28 539</b>
<b>TOTAL</b>			





**BILAN**

**au 31 décembre 2024**

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	818	688	130	402
	Autres immobilisations corporelles	7 109	6 679	430	886
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 912		1 912	1 912	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>9 854</b>	<b>7 368</b>	<b>2 486</b>	<b>3 215</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés				4 980	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	20 280		20 280	12 000	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES</b>	10 554		10 554	30 046	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>30 834</b>		<b>30 834</b>	<b>47 026</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>40 688</b>	<b>7 368</b>	<b>33 320</b>	<b>50 241</b>	
(1) dont droit au bail			1 912	1 912	
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	27 869	28 651	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(16 506)</b>	<b>(782)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>11 363</b>	<b>27 869</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>11 363</b>	<b>27 869</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	24	23
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 550	10 276
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	8 383	12 074
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>21 957</b>	<b>22 373</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>33 320</b>	<b>50 241</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(16 505,78)	(781,97)
	(1) Dont à moins d'un an	21 957	22 373
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	24	23





## ANNEXES

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden - 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 224 425 euros et un total **charges** de 240 931 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -16 506 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

### Information générale

L'association a pour objet de promouvoir les compétences liées aux animations et aux interventions dans les domaines culturels, sportifs et artistiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						818
Instal technique, matériel outillage industriels	818					818
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport					842	5 369
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 211					1 740
Emballages récupérables et divers	1 740					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 769</b>				<b>842</b>	<b>7 927</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						15
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 912					1 912
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 927</b>					<b>1 927</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 696</b>				<b>842</b>	<b>9 854</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	416	273		688
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 929	283	842	5 369
Emballages récupérables et divers	1 136	174		1 310
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 481</b>	<b>729</b>	<b>842</b>	<b>7 368</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 481</b>	<b>729</b>	<b>842</b>	<b>7 368</b>



## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 912	1 912	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 280	20 280	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>22 192</b>	<b>22 192</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	24	24		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 550	13 550		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	4 751	4 751		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 428	3 428		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	204	204		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>21 957</b>	<b>21 957</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	28 651	(782)			27 869
Excédent ou déficit de l'exercice	(782)	782		16 506	(16 506)
<b>Situation nette</b>	<b>27 869</b>			<b>16 506</b>	<b>11 363</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>27 869</b>			<b>16 506</b>	<b>11 363</b>



## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>14 398</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>24</b>
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	24	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>8 340</b>
<i>FNP HONORAIRES</i>	8 100	
<i>FNP PRESTA.ACTIVITES</i>	240	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>6 034</b>
<i>DETTE PROV./CONGES PAYES</i>	4 249	
<i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	1 785	



## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Donis en nature		
Prestations en nature		
Mise à disposition de matériels STRASBOURG EUROMETROPOLE		(14 139)
		(14 139)
Bénévolat		(14 400)
Personnel bénévole		(14 400)
		(14 400)
<b>Total</b>		<b>(28 539)</b>
Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition de matériels STRASBOURG EUROMETROPOLE		14 139
		14 139
Prestations		
		14 139
Personnel bénévole		14 400
Personnel bénévole		14 400
		14 400
<b>Total</b>		<b>28 539</b>



# **RAPPORT du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

*Exercice clos le 31 décembre 2024*

*Assemblée générale du 06 octobre 2025*

**Association ARACHNIMA ART ET ECHANGE**  
***33, rue de la Course***  
***67000 STRASBOURG***

**FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden – 67200 STRASBOURG

Tél : +33(0)3 88 60 71 44

Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)

RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860



## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31.12.2024**

À l'assemblée générale de l'Association **ARACHNIMA ART ET ECHANGE**,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour l'Association des conventions dont nous avons été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à STRASBOURG,  
le 19 septembre 2025

**Frank NAFFIEN,**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Colmar*



#### **FINAFEN AUDIT EIRL NAFFIEN FRANK**

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar  
HELIOCENTRE - 104, rue de Hochfelden - 67200 STRASBOURG  
Tél : +33(0)3 88 60 71 44  
Courriel : [naffien@finafen.com](mailto:naffien@finafen.com)  
RSEIRL STRASBOURG TI 450 525 860

